

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre 2017

Etaient présents :

- Mme NEDELLEC : représentante des parents d'élèves (titulaire)
- Mme SANDY : représentante des parents d'élèves (suppléante) et conseillère municipale
- MM. CATHERINET et GILLOT : représentants des parents d'élèves (titulaires)
- M. LEBUGLE : représentant des parents d'élèves (suppléant)
- Mmes COUVAL, DONFUT et MARTIN-JORGE : enseignantes
- M. FALCO : enseignant
- M. GRIMPRET : maire d'Ahuy
- Mme GOIZET-DUMONT : 1^{ère} adjointe, responsable des affaires scolaires
- Mme REY : coordinatrice PEP du périscolaire et de l'extrascolaire

S'étaient fait excuser :

- Mme MANZONI : Inspectrice de l'Education Nationale
- M. GUILLEMOTE : enseignant RASED
- Mme GUERILLOT : enseignante
- Mme HERROU : représentante des parents d'élèves (suppléante)

La directrice Mme COUVAL ouvre la réunion à 17h30 et annonce l'ordre du jour :

- ◆ Organisation de l'école et effectifs
- ◆ Sécurité
- ◆ Règlement intérieur
- ◆ Les modalités et conditions de dialogue avec les familles
- ◆ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- ◆ Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- ◆ Travaux
- ◆ Projets pédagogiques
- ◆ Coopérative scolaire
- ◆ Questions diverses

1) Organisation de l'école et effectifs :

- Effectifs : 62 enfants inscrits (représente 55 familles)
 - CP : 12 (dont 2 de la Maison De l'Enfance) - CM1 : 11 (dont 1 de la MDE)
 - CE1 : 13 (dont 2 de la Maison de l'Enfance) - CM2 : 10
 - CE2 : 16
- TOTAL : 62 enfants (dont 5 MDE)**

- Personnel enseignant : 5 enseignants

- 1 classe de CP-CE2 :

- * **Mme COUVAL Séverine** : 12 CP + 7 CE2 → soit 19 élèves

- * **Mme GUERILLOT Camille** assure le complément de temps partiel de Mme COUVAL tous les jeudis.

Mme COUVAL assure également la direction de l'école et est déchargée par Mme GUERILLOT un mercredi matin sur deux.

- 1 classe de CE1/CE2 :

- * **Mme DEGRACE Marjorie** remplacée par **Mme DONFUT Ghislaine** : 13 CE1 + 9 CE2 → soit 22 élèves

- * **Mme MARTIN-JORGE Sophie** assure le complément de temps partiel de Mme DEGRACE tous les jeudis.

- 1 classe de CM1/CM2 :

- * **Mr FALCO Anthony** : 11 CM1 + 10 CM2 → soit 21 élèves

M. GRIMPRET précise que pour l'année scolaire prochaine, les dérogations ne seront plus acceptées pour les enfants de l'extérieur de la commune, face à de nouvelles arrivées d'élèves en prévision.

Il rappelle également qu'un projet de nouvelle école est en cours pour le prochain mandat.

- R.A.S.E.D

Mme Joséphine VENTO : psychologue scolaire

M. Jean-Luc GUILLEMOTE : maître E (enseignant spécialisé pour les enfants en difficultés)

Cette année, le RASED interviendra à nouveau dans l'école. M. GUILLEMOTE prendra en charge un petit groupe de CE1 en lecture à raison de deux fois 45 minutes par semaine et certainement un petit groupe de CE2 en mathématiques, à raison d'une fois 45 minutes par semaine, dans la salle informatique.

- Election des représentants des parents d'élèves :

- Elle a eu lieu le 13 octobre 2017 : 3 titulaires et 3 suppléants

- La participation est de 73,15 % (79 votants sur 108 électeurs)

2) Sécurité

► Un premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 19 septembre 2017. Tout s'est très bien passé. Il s'agissait du 1^{er} de l'année. Il y en aura d'autres dans l'année scolaire.

► Au retour des vacances de la Toussaint, nous réaliserons un exercice de sécurité civile dans le cadre du PPMS. Normalement, il devait être réalisé avant les vacances de la Toussaint mais avec les travaux actuels, Mme COUVAL et le référent sécurité de la gendarmerie de Messigny-en-Vantoux, ont convenu que ceux-ci rendaient difficile la tenue de cet exercice.

► Présentation des deux PPMS : un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) RM (Risques Majeurs) + un PPMS AI (Attentat Intrusion). Un exercice de type confinement sera effectué en janvier 2018.

► Les enseignants rappellent qu'il faut obligatoirement se présenter auprès d'un membre de l'équipe pédagogique avant de pénétrer dans l'école.

- ▶ Accueil sortie des élèves : le point sur les travaux

M. GRIMPRET annonce que le parking sera ouvert à l'issue des travaux dans la rue principale d'Ahuy.

La question de l'entrée et de la sortie de l'école s'est posée.

L'entrée pourra se faire des deux côtés (mairie et nouveau parking).

La sortie de l'école se fera uniquement par le portail principal (rue des Ecoles – en face la mairie).

Les parents sont vivement encouragés à utiliser le nouveau parking quand il sera en service pour ne pas stationner ou s'arrêter trop longtemps rue des Ecoles.

Une communication sera effectuée par la mairie en novembre 2017.

Par ailleurs, l'accueil des élèves se fera dans les classes le matin à partir de la rentrée des vacances de Toussaint. Mme REY se propose de mettre devant les grilles une personne de son équipe pour assurer l'arrivée des enfants.

3) Règlement intérieur

- ▶ Lecture et modifications éventuelles : est ajouté en 2.5 : « Par ailleurs, toute forme de harcèlement scolaire sera sévèrement sanctionnée. »

- ▶ Vote à l'unanimité des modifications proposées.

- ▶ Le règlement intérieur de l'école est donc validé.

Mme REY précise qu'un règlement intérieur est également disponible désormais sur le site internet du périscolaire.

A propos des horaires de l'école, M. GILLOT indique qu'un sondage sur le rythme de la semaine (4 jours ou 4,5 jours) sera soumis aux parents d'élèves.

4) Modalités et conditions de dialogue avec les familles :

- ▶ cahier de liaison/messagerie électronique : ensemble des informations et documents **à lire** et émarger par les familles pour éviter les malentendus / demande de rdv...

Pour toute correspondance avec l'école, veuillez svp utiliser ce cahier et non le cahier de texte (qui ne l'est pas nécessairement).

La communication électronique sera désormais privilégiée pour les informations d'ordre général.

- ▶ en cas d'absence : **prévenir par téléphone le jour-même** puis confirmation par écrit au retour de l'enfant grâce au bulletin d'absence agrafé à la fin du cahier de liaison

(En cas d'absence injustifiée: l'école appelle la famille afin de connaître les motifs de l'absence de l'enfant)

- ▶ site internet de l'école : demande par mail plus simple (par exemple demande d'un certificat de scolarité, gestion d'un problème particulier...). Les mails sont transférés directement sur la boîte de l'école qui est consultée quotidiennement.

- ▶ le panneau d'affichage extérieur est à consulter régulièrement

- ▶ Parents élus: porte-parole de tous les autres parents / pas de cas particulier sauf lorsque le dialogue avec la famille et l'enseignant est impossible dans ce cas ils ont un rôle de médiateur...

Les parents d'élèves feront passer un mot aux familles via les cahiers de liaison avec leurs différentes coordonnées.

5) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

- ▶ proposée le soir après la classe de 16h à 17h.
- ▶ 2 fois 1 heure (lundi et jeudi)
Pour la période 1: 25 élèves ont été pris en charge pour de l'aide personnalisée (français/maths), de l'organisation et pour la création d'une chorale d'école.
 - 5 en CP
 - 3 en CE1
 - 17 en CM1/CM2
- ▶ APC peuvent prendre 3 formes différentes :
 - aide aux devoirs (travail et organisation)
 - aide pédagogique personnalisée
 - activités en lien avec le projet d'école

6) Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

- ▶ Les effectifs augmentent partout sauf pour le périscolaire du matin : entre 13 et 19 enfants le matin, 34 et 42 le midi, 19 et 25 le soir (périscolaire hors-NAP). Jusqu'à 47 enfants fréquentent les NAP.
 - ▶ Dans l'attente de la nouvelle école, Mmes REY et GOIZET-DUMONT indiquent que des solutions provisoires sont envisagées face à cette augmentation des effectifs sur le temps de la restauration scolaire. L'idée est de ne pas devoir refuser des enfants en cantine. L'augmentation des effectifs pose des questions de sécurité notamment lors du trajet des élèves de l'école élémentaire.
 - ▶ Mme REY s'inquiète également vivement d'un phénomène de « bandes » au sein du périscolaire, confirmé par les enseignants. Un système de sanction sera mis en place en fonction du manquement.
 - ▶ Au périscolaire, Mme REY précise qu'une conteuse viendra les jeudis midis pour des groupes d'enfants à tour de rôle (12 places max). Aux NAP, les CP ont un moment spécifique à eux en ce moment mais cela va changer.
 - ▶ Au périscolaire, des activités de jeux de rôle et de trampoline seront mis en place avec en priorité pour les enfants fréquemment régulièrement le périscolaire.
- Un projet d'accompagnement aux devoirs sera mis en place à partir de janvier sans surcoût pour ces mêmes enfants le lundi et le vendredi.
- ▶ Centre de loisirs d'été : un questionnaire sera diffusé par mail aux familles pour connaître les besoins en ouverture en janvier/février
 - ▶ Mme GOIZET-DUMONT annonce qu'un questionnement sera également fait pour les pré-adolescents.
 - ▶ Mme REY explique que le nouveau prestataire pour les repas reçoit un accueil favorable.

7) Travaux

- ▶ L'école remercie la municipalité pour l'achat et l'installation du TBI dans la classe de M. FALCO et les peintures du sol de la cour de la récréation.

► Nouveaux travaux :

- Cour de récréation : RAS

- Salles de l'école :

→ classe de Mme Couval : RAS

→ classe de Mr Falco : quelques ordinateurs ne fonctionnent plus. M. GILLOT se propose de passer voir ce qu'il en est.

→ classe de Mme Degrace : RAS

→ salle des maîtres et classe de M. FALCO : un rideau ou un store ou quelque chose pour masquer le soleil au niveau de la porte de secours.

→ salle des maîtres : il faudrait que le répondeur de l'école puisse fonctionner sans appeler un numéro spécial. Les enseignants demandent s'il est possible d'avoir un photocopieur couleur dans l'école et si quelqu'un peut venir vider les poubelles le mardi soir dans les classes de Mme COUVAL et M. FALCO et le mercredi dans la classe de Mme DEGRACE.

8) Projets pédagogiques

• Projet « Escrime » : en cours de rédaction avec l'association Dijon Mousquetaires. Il s'agirait de 8 séances d'apprentissages sur le 1^{er} trimestre 2018, le vendredi.

Lieu : école. Public concerné : CE2 de l'école. Nous vous donnerons plus d'informations ultérieurement.

• Projet « Natation » : 1er trimestre 2018

→ pour les classes de CP, CE1, CM1 et CM2 (10 séances au total, le vendredi)

• Projet « Tennis » : pour les CM1-CM2

→ en partenariat avec la ligue de tennis de Bourgogne

→ début le 6 novembre 2017

→ 7 séances

• Projet avec latitude 21 :

→ CM1/CM2 : 3^{ème} trimestre : un cycle de trois séances

→ thème : Energie et climats

• Projet « élevage de phasmes » : pour la classe de CE1-CE2

→ élevage dans les classes à la rentrée des vacances de Toussaint

• Musée des beaux-arts de Dijon

→ CP-CE2 : atelier d'arts plastiques

→ 3 séances : les lundis 6, 13 et 20 novembre 2017, thème : le blason

→ CM1-CM2 : atelier d'arts plastiques

→ 3 séances : 14 et 28 mai, 4 juin 2018, thème : « Un musée dans un palais »

• Spectacle de Noël : Il aura lieu le jeudi 21 décembre 2017 à l'Aqueducienne.

Titre : « L'histoire du jazz à la Nouvelle-Orléans ».

- « Le Prix des incorruptibles » pour les CE1-CE2 :
 - principe : les enfants auront à lire une sélection de 6 livres sur l'ensemble de l'année scolaire. Ils devront ensuite voter pour leur livre préféré et ainsi participer au prix qui sera décerné à l'auteur.

- Bibliothèque : environ 1 fois par période pour chacune des classes

- Journal des écoles d'Ahuy : bi-annuel. Il est poursuivi cette année encore
 - prochain numéro autour des vacances de février 2018
 - puis parution au mois de juin 2018

- Poursuite du site internet de l'école.

- Liaison « collège/école »
 - en attente pour le moment

- Conseil des enfants
 - les élections des représentants des enfants ont eu lieu lundi 16 octobre 2017
 - un conseil des enfants les lundis avant chaque période de vacances scolaires à partir de la période suivante (1^{er} conseil des enfants le 18 décembre 2017 à 16h)
 - objectif : travailler le vivre ensemble afin d'améliorer les relations entre les enfants au sein de l'école.
 - Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre l'école, le périscolaire et la mairie.

- Projets solidaires avec les personnes âgées du village
 - Période 2 : Après-midi vidéo autour d'un film « Les Poilus d'Alaska » à l'Aqueducienne le vendredi 10 novembre et partage d'un goûter.
 Invitation à la Chorale de Noël suivi du partage du goûter de Noël : le vendredi 22 décembre 2017
 - Période 3 : Cartes de vœux. Le 2 février, Antoine et Bernard BACHEROT feront un conte/jazz à l'Aqueducienne.
 - Période 4 : Après-midi jeux de sociétés
 - Période 5 : à définir

- Fête de l'école : le vendredi 15 juin 2018

9) Coopérative scolaire :

→ solde au 16/10/2017 : 9 467,95 €

Proposition de cotisations des familles (système dégressif) validée par le conseil d'école.

- 15 € pour 1 enfant
- 20 € pour 2 enfants

→ (principales) dépenses :

- affiliation OCCE & assurance / contrat d'établissement : 162,22 €
- gilets fluos : 149 €
- prise en charge du coût des bus pour la piscine : environ 103 € par séance

(10 séances)

- Valras : 16 741,28 €

(centre PEP: 9 706,99 € + 3 611,99 € et SNCF : 3 422,30 €)

10) Questions diverses

Aucune question diverse.

Prochains CE: mardi 06/02/18 et mardi 26/06/18

La directrice clôt la séance à 20h30.

Signature de Mme COUVAL,
Directrice de l'école:

Signature de M. FALCO,
Secrétaire de séance :